

Séance du 6 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué (*convocations expédiées le 31/10/2023*) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.

Affichage porte de la Mairie le 31/10/2023

Présents : MM. GUILLAUME Alain – THOME Valérie - OLLITRAULT Michelle - LE MAINTTEC Gwenaëlle - NEVO Laurent – LE VERGE Stéphane - LE POTIER Marie-Laure – GAUTHIER Olivier – COJEAN François – NOGUES Loic - Marion LIZIARD-FLOC'H

Absents excusés : Marc VIDCOQ donne pouvoir à Loic NOGUES
Antoine JAN donne pouvoir à Alain GUILLAUME
Fabienne LE MARCHAND

Secrétaire de séance : Loic NOGUES

En ouverture de séance M. Le Maire et les membres du Conseil Municipal font un bilan des dégâts occasionnés sur la commune par la tempête de jeudi dernier. Pas de problème sur les personnes, ni sur les habitations, seule une dépendance a été endommagée.

Beaucoup d'arbres et de branches sont tombés : Médroux, Le Guip, Kergolvez, Rigole d'Hilvern, voie verte. Ces chutes ont occasionné des dégâts sur les lignes électriques et téléphoniques entraînant de longues coupures d'électricité et d'absence de réseaux téléphoniques. Les entreprises LE CLEZIO et TDI ont été privées de courant électrique pendant 48 h.

1 - **2023-87** Projet d'éolienne à Kergolvez et Kermain.

Vu la demande présentée par la société SARL PE d'HILVERN, pour le projet d'implantation et d'exploitation d'un parc éolien comprenant 2 aérogénérateurs et 1 poste de livraison, sur les communes de Guerlédan et Saint-Caradec.

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du lundi 25 septembre au vendredi 27 octobre 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de parc éolien.

2 - Ages et Vie.

M le Maire et 6 autres maires concernés (Plouasne, Mael Carhaix, Perros Guirrec, Ploezal, Plumieux) ont obtenu un rendez-vous avec M le Pdt du Conseil Départemental Christian COAIL et sa Vice-Présidente, Mme CADUDAL. Le motif du refus : le conseil départemental ne veut pas créer de nouveaux services d'aide à domicile.

M. Le Maire de Plumieux et M. Le Maire de St Caradec ont programmé une rencontre avec les responsables du CIAS, LCBC. Chacune des communes concernées par un

projet Ages et Vie va échanger avec ses services d'aides à domicile. Un point est prévu ensuite avec Ages et Vie et à nouveau avec le Conseil Départemental.

3 – Voirie

- Les [chicanes de la Rue de la gare](#) sont mises en place
- [Aménagement des abords du city-stade](#) et de son accès piétons et vélos : retour de deux devis, en attente d'un 3eme.
- [Elagage](#) :
 - Devis reçus pour élagage au niveau du terrain de foot près du city stade côté propriété DOUAGLIN ainsi qu'au niveau du lotissement de la chouette chevêche près propriété AUFFRET. M. Le Maire va prendre contact avec les propriétaires.
 - Elagage à programmer également près des locaux techniques et caserne pompiers, futur lotissement Calagan, cimetière, rue des 4 clos, pont bascule, rue du Moulin devis de GEKKO ELAGAGE pour un montant de 3 446.40 € TTC. Accord à l'unanimité de l'assemblée délibérante.

4 - Bâtiments communaux.

- Réparations toiture [restaurant scolaire](#) : travaux sur cheneaux faits, en cours le coffrage de la garderie. Devis en cours pour placo et dalles hall d'entrée.
- **2023-88** [Salle du Conseil Municipal](#) : Travaux de rénovation intérieure, deux architectes d'intérieur ont répondu à l'appel d'offres :

ALLAIRE Valérie de Plaintel, honoraires de 2 280 € TTC

ROUXEL Carole de Plouguenast-Langast, honoraires de 1 276 € TTC

A l'unanimité, l'assemblée délibérante décide de retenir l'offre faite par le cabinet ROUXEL Carole.

Le budget destiné à cette opération est de 15 000 €.

- Travaux du [2^{ème} étage de la maison de l'école](#) : devis pour isolation acoustique entre deux logements, deux devis sont présentés, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de retenir l'offre la moins-disante faite l'entreprise ISOLHOUSE de LOCOAL MENDON, pour un prix de 2 899 € HT soit 3 188.90 € TTC.
- **2023-89** Travaux de [mise aux normes éclairage salle des fêtes](#) avec passage en LED, deux devis sont présentés, SEGI 2A de Loudéac et SERFO de Trévé, il est proposé à l'assemblée délibérante de retenir l'offre la mieux-disante faite par SERFO au prix de 21 689.39 € HT soit 26 027,27 € TTC .

Par ailleurs, l'assemblée délibérante autorise M. Le Maire à solliciter l'aide de LCBC d'un montant maximum de 25 000 € dans le cadre du volet environnement.

- [Local boulangerie](#) : la réception des travaux aura lieu demain mardi.

- **2023-90 Pavillon Ste Emerentienne : mise à prix de la vente.** L'estimation du service des Domaines est fixée à 79 000€, + ou – 10%. Après échanges et discussion, l'assemblée délibérante, décide de fixer la mise à prix à 85 000 €. M. Le Maire rappelle que la vente devra se faire à des primo accédants selon le règlement de la précédente vente. Date limite de dépôt des dossiers : 26 février 2024, la meilleure offre sera retenue.

- **2023-91 Travaux abri-vélo et esplanade de la mairie :** les travaux ont débuté par le terrassement du jardin et du sentier ainsi que par l'installation des réseaux électriques souterrains. La maçonnerie débutera à compter du 9 Novembre avant l'installation de l'abri métallique semaine 47. La pose des pavés devrait être terminée avant Noël.

Travaux complémentaires : comme évoqué lors de la précédente réunion du Conseil Municipal, suite à la modification d'aménagement, des travaux complémentaires pour le lot N°1 VRD - Gros œuvre-maçonnerie-aménagements extérieurs sont nécessaires.

M. Le Maire présente le devis final de l'entreprise COLAS pour un montant de 27 456 € HT.

A l'unanimité, l'assemblée délibérante accepte cette proposition et autorise M. Le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce marché complémentaire.

5 - 2023-92 SDE : 2eme phase de l'éclairage public du lotissement communal « les terrasses de la Chouette chevêche »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

Le projet de 2eme phase de l'éclairage public du lotissement « les terrasses de la chouette chevêche » présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 13 300.00 € TTC (coût total des travaux majoré de 8 % de frais de maîtrise d'œuvre).

Notre commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de Compensation de la T.V.A. et percevra de notre commune une subvention d'équipement calculée selon les dispositions du règlement financier approuvé par le Comité Syndical du SDE 22 le 20 décembre 2019 d'un montant de 8 914.84 € (version autonome). Montant calculé sur la base de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmentée de frais d'ingénierie au taux de 8 %, auquel se rapportera le dossier conformément au règlement du SDE 22.

Ces montants sont transmis à titre indicatif. Le montant définitif de notre participation sera revu en fonction du coût réel des travaux.

Les appels de fonds du Syndicat se font en une ou plusieurs fois selon que le Syndicat aura lui-même réglé l'entreprise un ou plusieurs acomptes puis un décompte et au prorata de chaque paiement à celle-ci.

Descriptif :

Solution version autonome

- Fourniture et pose de 3 mâts solaires avec confection des massifs
- Mise en service

Montant : 13 300.00 € TTC

A charge de la commune : 8 914.84 €

5 - Social / écoles/ jeunesse : Associations / 3^{ème} âge

- [Ouverture City-stade](#) : belle après-midi avec ateliers découverte sports encadrés par Michel JOUAN et Stéphane FREMIOT, animateurs de l'ACSE.

Le Maire informe l'assemblée que le SDU a fait un devis pour marquage piste autour du city, négociation en cours.

- [Ludothèque](#) : belle fréquentation soit 30 participants, une nouvelle après-midi est prévue aux vacances de Noël.
- [Forum aidants/aidés](#) : Rappel date, le 18 Novembre à la salle des Etoiles
- [Téléthon](#) : réunion du CCAS le jeudi 9 novembre pour finalisation du programme.
- **2023-93** [Marathon Loudéac Pontivy](#) : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de la prise en charge financière des 9 dossards des caradocéens ayant couru sous les couleurs de St Caradec (tee-shirt), soit un coût de 105 €.

• Questions diverses

- **2023-94** *DETR 2024*

Les dossiers de DETR 2024 doivent être recensés avant le 11 décembre 2023.

Monsieur Le Maire est mandaté par l'assemblée délibérante pour solliciter l'aide de l'Etat dans le cadre de la DETR 2024 pour les projets éligibles en cours de programmation.

- Déplacement à St Quentin en Yvelines pour assister à la course d'Alexandre LEAUTÉ au [JO Paralympique le 30 août 2024](#).

50 places ont été réservées au prix de 70 € la place et estimation de car à 40 €/personne selon un premier devis.

- La réunion des [professions médicales](#) avec Mme Charles de l'ARS s'est bien déroulée.
- [Le marché hebdomadaire](#) : en raison de la baisse de fréquentation et de l'irrégularité de présence des exposants, il est convenu de stopper le marché pendant la saison d'hiver.
- [Un poissonnier ambulant](#) est présent chaque mardi de 8h30 à 13h15, place de la mairie. Professionnel qui s'approvisionne le matin même à la criée de Lorient.
- [Inauguration vélodrome de Bretagne](#) : prévue le vendredi 1^{er} décembre à 17h, recensement des inscriptions en mairie.
- [Congrès des maires de France les 21/22 et 23 Novembre 2023](#), porte de Versailles
- [Les vœux de la municipalité](#) auront lieu le dimanche 7 janvier 2024.
- [Journée élus et personnel avec visite de l'Assemblée Nationale](#) : Proposition pour le mercredi 29 Mai
- [Bruded, Bretagne Rurale et urbaine pour le Développement Durable](#). Présentation par M. COJEAN, adjoint, des fonctions de cette association, à savoir la création d'un réseau d'échanges d'expériences de développement durable et solidaire entre les communes et les intercommunalités.